

COMMUNE DE CAUMONT-sur-AURE

Compte-rendu de la réunion du 11 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le onze juin, à 20 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 02 juin 2018

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 02 juin 2018

Membres en exercice	31
Membres présents/représentés	27
Quorum (16)	Atteint
Membres absents et excusés	4
Membres ayant donné pouvoir	2

Membres présents : BECQUET Françoise, BEZIERS Jean-Marie, CALENGE Laurence, CATHERINE Yves, CHAILLON Sylvain, CHALLES Nadège, DUVAL Estelle, GENNEVIEVE Michel, GUERIN François, HANICOT Nathalie, LARONCHE Hervé, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPERCHOIS Annie, LEROY, Bernard, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MOTTE Jean-Pierre, PELVEY Guy,

PLATON Claude, PORET Michel, THOMAS Jean-Paul, VAN NIEUWENHUYSE Joël, VAUGELADE Martine.

Membres absents et excusés : DEROUET Séverine, GABRIEL Christian, MONNIER Stéphane, HUET Gaëtane, LEFEBVRE Hugues et MALGRAIN Michel.

Membres absents ayant donné pouvoir : DEROUET Séverine à VAUGELADE Martine et MONNIER Stéphane à GENNEVIEVE Michel.

Secrétaire de séance : Joël VAN NIEUWENHUYE

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 14/05/2018

Approuvé dans son intégralité.

Ajout point à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Création d'un lotissement Résidence de l'ancienne gare – Viabilisation de la tranche II / rapport d'analyse des offres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

1. Budget prévisionnel – Aménagement du bourg de Caumont

Suite à la présentation du projet d'aménagement du centre bourg, effectuée par Monsieur Thierry LEVERRIER, paysagiste concepteur, La Fabrique des Paysages, à Bayeux, lors de la dernière réunion de conseil, le maire présente au conseil municipal le coût estimatif de ce projet (hors aménagement de la place de l'ancienne gare, rte de Torigni à Caumont), à savoir :

1- Voiries et trottoirs centre bourg	:	650 000 € HT
2- Place de l'église	:	305 000 € HT
3- Place de la mairie	:	370 000 € HT
4- Place St Clair	:	290 000 € HT
Coût total	:	1 615 000 € HT

Observations du conseil :

- Avant de se prononcer, attendre le chiffrage des travaux de réaménagement de l'ancienne école maternelle de Caumont (création d'une maison des services),
- M. LARONCHE : demander éventuellement une 2^{ème} étude,
- M. VAN NIEUWENHUYSE : 2^{ème} étude non justifiée et très probablement identique à celle présentée par M. LEVERRIER.

Le maire :

- Réunion publique le 27/06/2018 – Salle des associations – Réflexion sur le projet et livre ouvert permettant de recueillir les observations et les suggestions de la population,
- Réunion le 14/06/2018 avec M. Vincent LOPEZ, Conseil départemental, pour étudier les subventions envisageables. **Dossier à suivre.**

2. Décision modificative – Acquisition matériel-Service technique

Vu le budget primitif 2017 adopté le 10/04/2017,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative N°2 et détaillés dans le tableau ci-dessous,

Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	21	2158-1176	+ 2 300.00 €	
Investissement	21	21318	- 2 300.00 €	

Adopté à l'unanimité.

3. Devis GABB'Z Animation – Prestation animation karaoké

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise Gabb'z Animation, à Saint Jean des Essartiers, 14350 Val de Drôme, concernant l'animation du karaoké qui aura lieu le 1^{er} septembre 2018 à la salle des fêtes de Caumont-l'Eventé, pour un montant de 400.00 € TTC.

Ce devis comprend : le montage du matériel « Sono & Lights », la prestation d'animation karaoké, le démontage du matériel et les frais de déplacement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Accepte le devis de l'entreprise Gabb'z Animation, à Saint Jean-des-Essartiers, 14350 Val de Drôme, pour un montant de 400.00 € TTC,

Autorise le maire, ou son représentant, à signer ce devis. Adopté à l'unanimité.

Pour info : prestation couverte par la vente des carnets repas.

4. Devis Les Voyages de l'Odon - Sortie à Paris CMDJ

Le maire présente au conseil le devis établi par Les Voyages de l'Odon à St Georges d'Aunay, 14260 Seulline, pour le transport à Paris (Assemblée Nationale), le mercredi 31 octobre 2018, des membres du conseil municipal des jeunes, accompagnés du maire, d'élus et de parents d'élèves, pour un montant de 1 114 € TTC.

Ce devis comprend : autocar de 37 places, départ à 4 heures de Caumont et retour à Caumont à 23 heures (pas de déplacement sur place), péages et parking inclus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Accepte le devis des Voyages de l'Odon à St Georges d'Aunay, 14260 Seulline, pour un montant de 1 114.00 € TTC,

Autorise le maire, ou son représentant, à signer ce devis.

Pour info : restauration à la charge des élus et des parents.

5. Devis SITPO – Poteau incendie – Le Repas à Livry

Le maire présente au conseil le devis établi par la société SITPO à Agneaux, pour la fourniture et la pose d'un poteau incendie Livry, hameau Le Repas, pour un montant de 2 496.24 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Accepte le devis de la société SITPO à Agneaux 50180, pour un montant de 2 496.24 € TTC,

Autorise le maire, ou son représentant, à signer ce devis.

Observations du conseil :

- M. THOMAS : prévoir la pose d'un poteau incendie à l'entrée du bourg de Livry, chemin des Landes de St Sulpice. Actuellement, existence d'une bâche de 120 m³, installée en 2012, à proximité de la salle des fêtes de Livry. Prévoir éventuellement le déplacement de cette bâche, si cela est réalisable, ou la pose d'un poteau d'incendie ultérieurement. **A suivre.**

- Accord du conseil pour la mise à la cote de 2 tampons eaux usées, rue du Mont Pied à Caumont, pour un montant de 780 € TTC. Travaux réalisés par l'entreprise SITPO.

6. Numérotation et dénomination des rues – Projet d'adressage – La Poste

Le maire rappelle la délibération prise par le conseil municipal, lors de sa séance du 10 juillet 2017, sollicitant et approuvant l'aide des services de La Poste pour la dénomination et la numérotation des rues de la commune nouvelle de Caumont-sur-Aure.

Le maire présente au conseil les fichiers du projet d'adressage établis par La Poste pour chacune des trois communes historiques de la commune, Caumont-l'Eventé, Livry et La Vacquerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les projets d'adressage établis par La Poste,

Autorise le maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

A entreprendre :

- Contrôler les dossiers d'adressage pour relever d'éventuelles anomalies,
- Informer les habitants, éventuellement par l'intermédiaire des facteurs. **A suivre.**

Pour info :

Plaques de rues : La Poste sous-traitera pour la fabrication de celles-ci ; Elles seront posées par la commune.

N° d'habitations : posées par les intéressés eux-mêmes.

Observations du conseil :

M. VAN NIEUWENHUYSE : dans un esprit d'harmonisation, instaurer éventuellement une hauteur de fixation des N° et des plaques de rues. **A suivre.**

M. LARONCHE : la couleur est-elle déjà choisie ? Non, choix à déterminer. **A suivre.**

7. Compte rendu de la commission des travaux

Intervention de M. CHAILLON, adjoint responsable de la commission des travaux (pour info : M. CHAILLON sera en retraite dans 4 mois et doublera son temps de présence au sein de la commune).

Travaux :

- Rénovation du logement de M. et Mme LEFORTIER, à Livry : en attente des derniers devis. **A suivre.**
- Débroussaillage : intervention de l'entreprise fin mai/début juin.
- Choix des artisans : privilégier les artisans locaux ou prendre le moins disant ?

↳ Décision du conseil : le moins disant.

M. VAN NIEUWENHUYSE : avant de demander des devis, établir, si possible, un cahier des charges.
Le maire : cela nécessite souvent des compétences que la commune n'a pas.

Embellissement/fleurissement :

M. GENNEVIEVE : penser à convoquer un des jardiniers à chaque réunion de la commission embellissement/fleurissement **(modifier la fiche de poste des jardiniers en conséquence).**

M. LAURENT : veiller à ce que les 3 communes historiques aient des jardinières identiques, comme prévu. Celles de Livry et de La Vacquerie sont moins fournies que celles de Caumont !

Mmes CALENGE et CHALLES ont tenu à souligner le professionnalisme des deux jardiniers, MM. Tony CROCQUEVIEILLE et Anthony QUETEL.

Mutualisation des moyens humains :

Mme CALENGE : demander à M. Jean-Noël LEFORTIER et M. Alain JEANNE d'intervenir également sur Caumont pour le désherbage.

Le maire : depuis avril dernier, M. Richard CHERRUAULT-DESGRANGES, secrétaire de mairie de Livry, est présent tous les jeudis après-midi en mairie de Caumont.

8. Choix des entreprises après consultation pour la réalisation des travaux de viabilisation - Tranche II – Résidence de l'ancienne gare à Caumont-l'Eventé

Le maire rappelle la décision du conseil municipal de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de viabilisation de la tranche II du lotissement de l'Ancienne Gare à Caumont-l'Eventé comprenant deux lots :

- Lot 1 : terrassement – voirie – assainissement eaux usées, eaux pluviales
- Lot 2 : réseaux divers

Cette consultation des travaux relève d'un marché à procédure adaptée suivant l'article 27 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics. La parution de l'avis a été réalisée le 19 mars 2018 sur le

portail, la publication le 21 mars 2018 dans le journal Ouest France Calvados – rubrique annonces légales. La date limite des plis a été fixée au 12 avril 2018 à 12h00.

Treize entreprises ont remis une offre, quatre ont été déposées en mairie et neuf transmises par voie dématérialisée. Le maire informe qu'il a procédé à l'ouverture des plis en présence des membres de la commission des travaux le 24 avril 2018, neuf entreprises ont répondu pour le lot 1 et quatre entreprises pour le lot 2.

Les offres ont ensuite été analysées par le Cabinet CAVOIT, géomètre expert à Bayeux, maître d'œuvre :

Définition des critères et coefficients de pondération

Les offres ont été analysées sur 2 critères définis en pourcentage :

- 45% pour le montant de l'offre,
- 55% pour la valeur technique.

Prix 45% : noté sur 45

- Notation par critère de prix (offre la moins chère/offre considérée) x 45

Valeur technique des prestations 55% : noté sur 55

- Précisions techniques relatives aux procédés d'exécution propre à ce chantier : 35 points
- Précisions techniques relatives aux principales fournitures : 10 points
- Précisions relatives à l'organisation du chantier : 10 points

Le maire donne lecture du rapport d'analyse établi par le Cabinet CAVOIT qui propose, au vu du classement des offres, de retenir les propositions suivantes :

- Pour le lot 1 : l'entreprise BOUTTE TP : montant HT 110 411.10 € - montant TTC 132 493.32 €,
- Pour le lot 2 : l'entreprise TEIM : montant HT 30 514.00 € - montant TTC 36 616.80 €.

Au vu du rapport d'analyses établies par le Cabinet CAVOIT, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De retenir les entreprises suivantes :

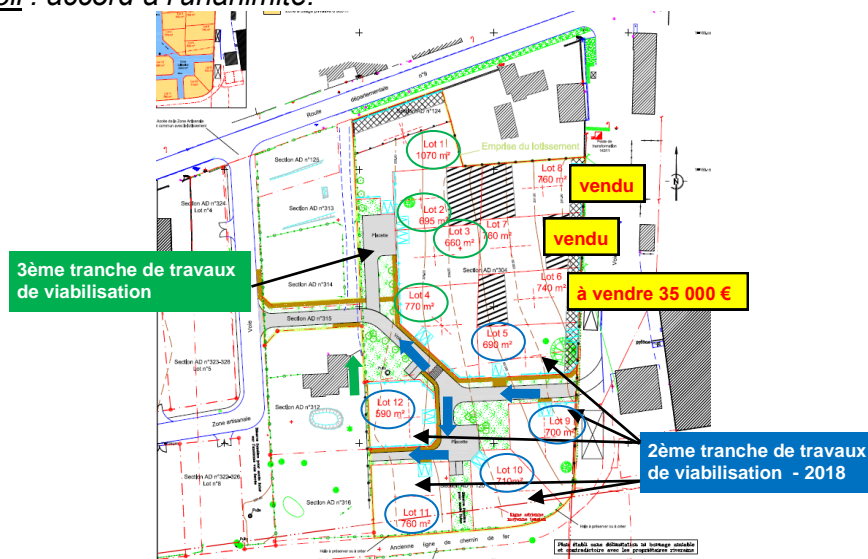
- **Pour le lot 1 : l'entreprise BOUTTE TP : montant HT 110 411.10 € - montant TTC 132 493.32 €,**
- **Pour le lot 2 : l'entreprise TEIM : montant HT 30 514.00 € - montant TTC 36 616.80 €.**
- **D'autoriser le maire, ou son représentant, à signer les pièces du marché et tout document y afférent dont les avenants dont le montant ne dépassera pas 5% du marché.**

Les crédits nécessaires sont prévus au budget lotissement.

Proposition du maire :

Considérant que la viabilisation de la tranche III présente une part peu importante de travaux et permettrait de proposer 4 parcelles de plus à la vente, le maire propose de lancer la viabilisation de cette 3ème tranche.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.



9. Affaires diverses

ADMR – Prêt salles – Mobilisation contre l'isolement des âgés

La fédération ADMR a été mandatée pour porter une action contre l'isolement des âgés.

Quatre dates ont été retenues :

- Mardi 3 juillet, 10h-15h : atelier cuisine à La Vacquerie avec repas pris en commun (15 pers. max),
- Mercredi 4 juillet après-midi : rencontre intergénérationnelle avec les enfants du centre de loisirs Francas : danse avec une intervenante à Caumont,
- Jeudi 5 juillet, 10h-12h30 : séance de relaxation à Caumont (15 pers. max),
- Vendredi 6 juillet 14h30-16h30 : Livry, jeu questions réponses sur le thème du cinéma suivi d'un goûter (50 personnes max).

Par mail du 31 mai 2018, Madame Florence POMMAY, animatrice territoriale Monalisa, fédération départementale ADMR à Cormelles le Royal, a demandé la gratuité de ces salles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Accepte de prêter gratuitement les salles des fêtes des communes historiques de Caumont-l'Eventé, Livry et La Vacquerie, à la fédération ADMR pour les diverses activités énumérées ci-dessus.

Ancien EHPAD – Avis du Domaine sur la valeur vénale

Le maire donne lecture au conseil municipal de l'avis du Domaine sur la valeur vénale de l'ancienne maison de retraite :

Valeur vénale : 200 000 € hors frais et hors droits. Une marge d'appréciation de 10% est envisageable.

Description du bien : Murs en mauvais état, toiture et intérieur état moyen (amiante sur toiture).

Durée de validité : valeur vénale actuelle.

Observations : évaluation valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé.

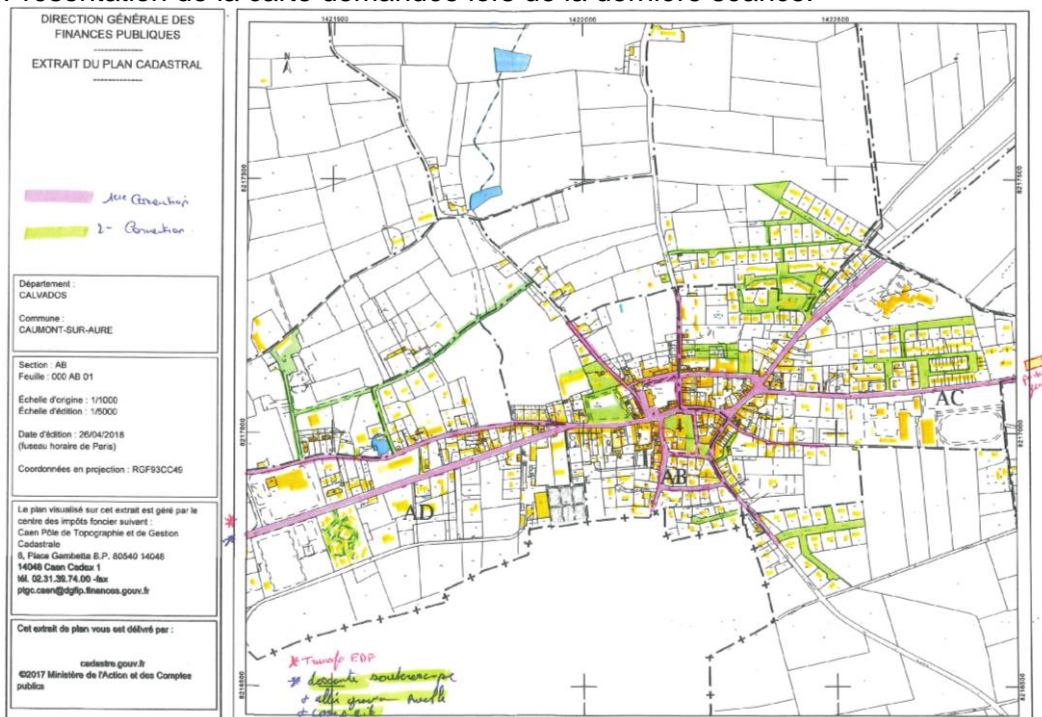
Le maire rappelle : si le portage foncier est réalisé par l'EPF, la commune s'engage à rembourser l'intégralité des dépenses et des frais acquittés par l'EPF au terme des 5 ans suivant la signature de la convention liant la commune à cet organisme.

M. MAHE : recontacter les investisseurs privés (Logi Pays, Calvados Habitat, etc.).

Décision du conseil : pas de décision, sujet à reporter à l'ordre du jour de la séance de juillet prochain.

BACER - Carte des zones désherbées

Présentation de la carte demandée lors de la dernière séance.



Boîtes à lire

Le maire rappelle au conseil la délibération prise en séance le 09 octobre 2017, attribuant une aide de 150 € à la microentreprise Atelier Recycl'et Bois à Livry, pour la création de boîtes à lire.

Le maire présente au conseil la boîte à lire conçue par M. Maxime PAGNON, artisan ébéniste, et une déclinaison graphique du visuel proposée par sa conjointe.



BOÎTE À LIRE

Cette boîte à dons est mise à votre disposition !
Réalisé par Atelier Recycl'et Bois avec la participation de citoyens dans le cadre de l'événement Les Gestes Partagés 2017, ce projet a reçu le soutien de la Mairie de Caumont-sur-Aure.



Décision du conseil :

A l'unanimité, le conseil décide de confier le choix du graphisme aux membres du Conseil Municipal Des Jeunes. **A suivre.**

Panneau vente parcelles

Le maire présente au conseil le devis établi par la société ALIX, à Condé-sur-Vire, pour la fabrication d'un panneau de voirie pour la vente des parcelles de la résidence de l'ancienne gare, route de Torigni à Caumont-l'Eventé, d'un montant de 828.00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Accepte le devis de la société ALIX, à Condé-sur-Vire, pour un montant de 828.00 € TTC,

Autorise le maire, ou son représentant, à signer ce devis. Adopté à l'unanimité.



Plan des travaux de réaménagement du collège Les Sources d'Aure

Présentation effectuée par M. MAHE, conseiller municipal représentant la commune au sein du collège Les Sources d'Aure. Coût des travaux : entre 3,5 et 3,7 millions d'euros.



Commémoration

Pour rappel : dimanche 17/06/18 – Messe à 11h – Inauguration plaque – Intervention du Député – Vin d'honneur à la salle des associations (cf. CR du 14/05/18).

Intervention de M. MAHE, Président du Syndicat des eaux

- Coupure d'eau : la SAUR est entièrement responsable de cet incident technique. Des mesures seront prises pour que cela ne se reproduise plus.
- Bouches incendie : interdiction de les utiliser pour des besoins privés (ex. NETTO DECOR pour le nettoyage de l'église).

Vente LEDUNOIS

Acte signé le 08/06/2018.

40^{ème} anniversaire du jumelage avec Uffculme

Les correspondants anglais ont beaucoup apprécié les décorations, avec une mention particulière pour la Pharmacie du Pré-Bocage.

Entretien chemins, voies, massifs, etc.

- M. LAURENT : entretien du chemin nouvellement ouvert à prévoir.
 - ↳ M. CHAILLON : ce sujet sera traité en commission des travaux le 21/06/18.
- M. LEJEUNE : entretenir le chemin d'accès à l'école maternelle.
- Planifier l'entretien des massifs.

Véhicules communaux - Logo

M. LAURENT : où en est-on ?

↳ non traité à ce jour. **A suivre.**

Eglise de Caumont

Demander un devis pour refaire la porte centrale. **A suivre.**

Panneau publicitaire Place St Clair

Panneau enlevé par les employés et déposé à l'atelier municipal de Caumont, la repose doit être effectuée par la société CLEAR CHANNEL. **A suivre.**

Panneau d'affichage de la mairie de Caumont

Penser à enlever les affiches obsolètes.

Dates à retenir (Mme HANICOT) :

- 15/06/18 : Caumont – 30 ans BAC – BACER – I2B – Portes ouvertes
- 23/06/18 : Caumont - 20h30 – Majorettes
- 30/06/18 : Caumont – City Stade – Après-midi – CMDJ – Sports et détente
Caumont – Fête St Clair – Apéro concert – Feu artificiel

10. Prochaines réunions

Préparation de la réunion de conseil de juillet : lundi 25 juin 2018 à 18 h à Caumont, avec préparation du prochain festival « Les mots sans cage du Pré-Bocage » qui aura lieu à Caumont en 2019.

Séance de juillet : lundi 09 juillet 2018.

Préparation de la réunion de conseil de septembre : lundi 27 août 2018 à 18h à Livry.

Séance de septembre : lundi 10 septembre 2018 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.